

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 21

Artikel: Croquis campagnards
Autor: Alin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 26 mai 1917 : Le médecin des pauvres (V. F.). — Croquis campagnards (Pierre Alin). — Pu par moujâ à to (Cyprien Ruffieux). — Ancienne ordonnance contre les aceapreurs. — Liberté et charité. — Le tiroir aux kyrielles (Mérine). — On remido d'attaqué. — Les vieilles chansons de 4792. — Enfantines. — Une pincée de recettes.

LE MÉDECIN DES PAUVRES

LES médecins du canton de Vaud n'étaient pas aussi nombreux il y a cent ans que de nos jours. Cependant ils ne manquaient pas. Pour ne parler que du « grand district » et du district de Vevey, on en comptait en moyenne une vingtaine du Léman aux Ormonts¹⁾. Y en eût-il eu le double, que les rebouteurs et les herboristes n'auraient pas plus chômé qu'ils ne chôment aujourd'hui. Les malades sont un peu comme les amoureux : leur cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. Au commencement du XIX^e siècle, ceux de la plaine du Rhône et des rives vaudoises du lac jusqu'à Lutry allaient volontiers chez le « médecin des pauvres » du Val d'Illiez.

De son vrai nom, ce praticien s'appelait Louis Riond. Ce n'était pas un vulgaire empirique. Mû par une vocation irrésistible, il avait fait quelques études préliminaires ; mais, n'ayant pas les moyens de fréquenter les universités, il devait le fond de ses connaissances médicales à la lecture des ouvrages savants, à ses relations avec un médecin français et surtout à ses propres observations et à ses expériences. L'homme de l'art avec lequel il s'était lié était le docteur Le Blond, ancien médecin de celui qui devait devenir le roi Charles X. Chassé de France par la Révolution, Le Blond, s'était réfugié dans notre pays. Il se trouvait en 1808 à Genève. Louis Riond, qui lui fut présenté en cette même année, l'intéressa par sa vive intelligence des questions de thérapeutique. Loin de le considérer avec dédain, il se plut à l'encourager de ses conseils ; il l'accompagna même dans les villages les plus reculés des Alpes pour y observer « l'homme malade livré aux seules ressources de la force vitale. » Là, ce qui frappa Le Blond, ce fut de rencontrer des nonagénaires qui s'étaient toujours guéris de maladies inflammatoires sans avoir recouru aux soins des médecins, sans s'être jamais fait saigner ou apposer des sangsues. Selon eux, leur rétablissement était dû tantôt à d'abondantes sueurs, tantôt aux vomissements ou aux dévoiements auxquels ils étaient sujets chaque année, au printemps ou en automne. « C'est là l'école de la nature, dit Le Blond à Louis Riond ; que les moyens dont elle s'est servie pour rendre la santé aux habi-

tants des Alpes vous servent de guides et deviennent désormais la base de votre conduite ! Que s'il se présente des obstacles que la nature ne peut surmonter, aidez-la par des remèdes analogues à ceux dont elle se sert elle-même. »

Fort de cet enseignement, qui répondait tout à fait à ses vues, et enhardi par les guérisons obtenues dans nombre de cas où le secours des praticiens diplômés avait été impuissant, Louis Riond se voulut toutentier au soulagement de ses semblables. Peu à peu, il vit accourir de toutes parts les malades à son cabinet du Val d'Illiez. C'étaient principalement des déshérités de ce monde, car il pratiquait en vrai philanthrope ; et il aimait à s'entendre appeler « le médecin des pauvres », encore qu'il s'avouât modestement n'être utile « qu'à une bien faible fraction de cette nombreuse classe de la société. »

Louis Riond s'était aussi fait apothicaire. Il avait une pharmacie formée de deux douzaines de remèdes composés par lui-même : purgatifs, vomitifs, élixir pour les yeux, vin amer, vin aromatique, pomades, sinapismes, liniments, poudre sternutatoire, eau pour les dents, lavements. En ce petit royaume des drogues, l'huile de ricin ! Si Louis Riond eût été poète, quelles odes enflammées ne lui aurait-il pas dédiées ! Grâce à elle, il se vantait de guérir non seulement les troubles de l'estomac et des intestins, mais encore le haut-mal, le choléra, la perte de la mémoire et même la folie !

En 1836, après une pratique de plus d'un quart de siècle, Louis Riond jugea utile de faire connaître sa méthode au grand public. Il écrivit : *La médecine populaire ou l'art de guérir, indiquée par la nature*, livre imprimé par Marc Ducloux, à Lausanne, et dont l'éditeur fut le librairie Blanchoud, de Vevey. C'était, près de trente ans avant le célèbre ouvrage contre la saignée, dû au chirurgien vaudois Louis Rouge, une condamnation dans toutes les formes de ce mode de traitement. Tout en s'excusant de n'être pas coiffé du bonnet doctoral, Louis Riond définit avec clarté la plupart des maux, expose les raisons qui lui ont fait « préférer l'usage des purgatifs, au système des saignées et des sangsues », donne la composition de ses médicaments, leur emploi et les noms d'une foule de patients abandonnés par la Faculté et qu'il a tirés d'affaire.

L'ouvrage de Riond est demeuré répandu assez longtemps dans nos campagnes. L'exemple que nous a passé un ami du *Concierge vaudois* avait appartenu à Jean-Daniel Sonnay (1782-1842) l'éducateur de la Dausaz, près d'Oron, et le conseiller des paysans en toute sorte de matières.

Entre autres effets du traitement de Louis Riond, on y lit les suivants : la veuve Vaudroz, au Cloître (Aigle) guérie de son hypocondrie en six semaines ; la femme de Pierre Yaux, maître tonnelier, à Villeneuve, atteinte d'un rhumatisme au point de ne pouvoir se servir de ses mains pour manger, guérie en deux jours ;

Daniel Bessat, de Villeneuve, délivré de la petite vérole en 24 heures ; la veuve Ruchonnet, messagère de Saint-Saphorin, guérie d'une hydroïdie en six semaines ; la jeune F. B., de Lutry, malade de scrofules et d'ulcères, guérie au bout de trois mois ; le maître maréchal Schott, d'Aigle, gonflement de la clavicule, guéri en 8 jours ; Robert Chenaux, dit le Gaucher, pris sous l'éboulement d'une carrière de gypse à Villeneuve et traité sans succès pendant plus d'une année par divers médecins, entièrement rétabli au bout de deux mois.

Plaidant pour le libre exercice de la médecine, Louis Riond ne pouvait s'abstenir de décocher des traits aux docteurs à patente ; mais il est relativement modéré. Les gros reproches qu'il leur fait, c'est leur désaccord, leur « esprit de perpétuelle contradiction », le sentiment qu'ont certains d'entre eux d'avoir bien travaillé pour l'humanité souffrante quand ils ont donné de nouveaux noms aux maladies.

Les hommes de l'art n'en voudront pas au *Concierge vaudois* d'avoir dit les mérites du charitable « médecin des pauvres » du Val d'Illiez. Ses rédacteurs se flattent de compter des médecins au nombre de leurs amis, et ils partagent l'opinion de Montaigne, qui, après avoir médité des disciples d'Esculape, écrivait : « Au demeurant, j'honore les médecins, non pour la nécessité, mais pour l'amour d'eux-mêmes, en ayant vu beaucoup d'honnêtes hommes et dignes d'être aimés. »

V. F.

CROQUIS CAMPAGNARDS

Jadis, c'était avant la guerre — comme, déjà, cela nous paraît loin — notre ami Pierre Alin, passa quelques semaines dans sa famille, au Château d'Eclépens. Au contact de cette vie des champs, si saine, si naturelle, si différente, enfin, de la vie artificielle des grandes villes, son tempérament de poète généreux et prime-sautier vibra de sensations nouvelles. Il y eut une corde de plus à son luth. Et peut-être bien cette corde n'est-elle pas la moins sonore, pour nous, en tout cas, ses compatriotes, qui avons tous peu ou prou l'âme paysanne.

Ce séjour à Eclépens, donna l'essor à douze croquis campagnards d'une saveur exquise. Ils ont été réunis en une plaquette qui était en vente dans toutes les librairies, au prix de 1 fr. On en trouve peut-être encore.

Voici un de ces croquis, pour vous mettre l'eau à la bouche.

Les vaches.

C'est l'heure calme et bleue où les vaches vont boire, Le village, apaisé, s'étire aux quelques coups Que déclanche à regret, sans se presser beaucoup, Le vieux clocher, comme un qui n'a plus de mémoire.

L'une après l'autre, ainsi qu'en cortège d'histoires, Graves, la bave au mufle et tirant sur leur cou, Surgissent de l'étable où l'aube est déjà noire Les vaches à pas lents, aux yeux vagues et doux.

¹⁾ De 1801 à 1841, il y avait comme médecins : à Ollon, les docteurs David-François-Gabriel Cossy, commandant des carabiniers vaudois au combat de la Forclaz du 5 mars 1798, grand-père du conseiller d'Etat actuel ; Charles-Félix Cossy, fils de Daniel-François ; Adolphe Combe ; A Bex, P.-S. Guehret, Benjamin Villianoz, Fayod, Hermann Lebert ; Louis Thomas. A Aigle, Jean Jakob. A Aigle et Lavey, Georges Bezençenet. Aux Ormonts, Monod, Nicoller. A Montreux, A.-F. Vautier, Pierre Burdet, Benjamin Buzenod. A La Tour-de-Peilz, P.-L. Liaudet. A Vevey, F. Convers, J.-A.-D. Mercier, Ch. Perret, F.-L. Guisan, Fayod, Michel, S. Larguier.

A l'entour du bassin, alignant bien leurs formes,
Elles vont boire, boire à rasades énormes,
Tandis que le valet de ferme les attend.
Puis, joyeuses d'eau claire et de campagne bleue,
Elles font une ou deux gambades, agitant
Le goupillon dansant et poilu de leur queue.

Pierre ALIN.

PU PA MOUJA A TO

(Patois de la Gruyère)

Demandâdè-vè à ouna grahyâja l'âdzo ke l'y a, vo j-ithè chur dèly fère atrapâ la krêta rodze, chuto che chè frâtzè dza on bokon è ke n'ôchè pâ onko trôvâ à chè débitâ. Tiè voli-vo ! on è pâ tota cha ya meryâ dè fou !

Chon pâ kemin Dzâtye dou krato, on viloy dzouno ke ly a tolèvi j-ou déguigni lè fémâlè.

On dzoa ly démdao :

— Vouero i-vo dè j-an, Dzâtye ?

— Ebin, ly é du chuchanta à cheptanta, ché pâ bin dou chur.

— Kemin ! vo chédè pâ pi l'âdzo ke vo j-è ?

— Masi na, pu pâ moujâ à to : i konto bin mè dzeniyè, mè n'erdzin, mè konelè, pèchke n'in pu pèdre è mimamini poran m'in prindre; ma po lè j-an ke ly-è, n'è pâ fôta dè mè fère dou pochyin, gnon lè mè vou robâ.

CYPRIEN RUFFIEUX

(Ouna fourdéra dè j-elyudzo).

Ancienne ordonnance contre les accapareurs.

Nous Charles Emmanuel de Watteville, Baron de Belpp, Bailli de Vevey.

A vous Messieurs les Bannerets, Commandeurs, Syndics et Nobles conseils de ce Bailliage, salut.

Etant informé de toute part qu'il se trouve dans ce Bailliage et la Paroisse de Corsier, un grand nombre Monopoleurs, de personnes viles et avides de gain qui au grand détriment de tous les habitants de ce lieu, et au mépris de diverses ordonnances souveraines s'accaparent et font accaparer, tant dans la ville sur les marchés, que dans les villages et campagnes toutes espèces de denrées, pour ensuite les exporter clandestinement dans l'étranger à la faveur du sac.

C'est pourquoi en rafraîchissement des diverses ordonnances et pour éviter la disette totale du comestible dont nous sommes menacés, et maintenir à un chacun les objets dont il a journallement besoin, nous défendons très sérieusement, pour le Valais, la Savoie et Genève, l'exportation de toute espèce de grain, farine, pain, beurre, denrées, légumes, jardinage et autres comestibles de première nécessité, sous peine aux personnes qui seraient assez audacieuses d'oser contrevénir à cette ordonnance de confiscation et châtiment corporel, lesquels châtiments s'étendront même sur les personnes qui vendront des denrées pour les sus dits lieux, ou qui indirectement pourraient en favoriser l'exportation, comme cela n'est que trop arrivé.

Et pour tant mieux arrêter ces abus nuisibles et punissables, il est défendu à tout Barquier, Battelier ou Navigateur quelconques, de charger aucun des prédicts objets comestibles, pour les sortir du Bailliage, non plus qu'aucune marchandise, foin, paille, flat, litière, fumier et bois, que dans le port de Vevey et de Villeneuve, que tous les bateliers et navigateurs qui chargeront dans ces ports devront le faire de matin, de jour, pour partir en hiver à deux heures après-midi, et en été à quatre heures selon les règlements, pour suivre immédiatement après leur route, sans aller se stationner ça et là aux environs de la ville, comme cela n'est que trop en usage. Et une heure avant ce départ ils auront soin d'en prévenir M. le Commis des Péages de l'endroit, où se fait le chargement, afin qu'il puisse se rendre sur les barques et bateaux,

pour y faire telle visite et confrontation avec le livre des Halles qu'il croira convenable afin de s'assurer si parmi les objets du chargement, il n'y a rien contre les dites ordonnances, si le tout a été bien fidèlement accusé et inscrit, avec le poids sur le livre des Halles, puisqu'absolument rien ne doit se charger avant cette indication et inscription selon qu'il est prescrit; et rien ne devra être entonnelé ou emballé que devant les Halles quant à ce qui n'est pas marchandises de Boutique. Finalement nous voulons bien charitalement prévenir un chacun pour se garantir de malheur que nous avons établi un nombre suffisant de Gardes secrètes dans tous les lieux du Bailliage pour veiller à l'observation de tout ce que devant, enjoignant à tous les Publics d'avoir l'œil à son exécution et de nous rapporter les contrevenants sans exception de personne.

Donné au Château de Vevey, le 6 décembre 1793.

SECRETAIRERIE BAILLIVALE.

(Communiqué par P. Hz.)

LIBERTÉ ET CHARITÉ

Les vers suivants furent composés en 1875, par M. Myreau, pour le banquet annuel de la Société suisse de secours mutuels, à Paris. Après leur lecture, une quête fut faite dans l'assistance en faveur des malheureux.

Le rôle de la Suisse dans le monde, rôle auquel elle ne faillit pas dans le terrible temps que nous vivons, est défini de façon très heureuse dans ces quelques strophes.

Quand trois patriotes dans l'ombre
Prétaient le serment du Grütli,
Jusqu'en son revoir le plus sombre
La Suisse entière a tressailli.
Aujourd'hui, Messieurs et Mesdames,
Au nom de la fraternité,
Une autre voix parle à nos âmes :
C'est celle de la Charité.

Elle nous dit : le pauvre souffre ;
Tendez-lui le cœur et la main ;
La misère est un vaste gouffre
Où vous pouvez tomber demain,
Sur la terre, entre tous les hommes,
Dieu veut la solidarité.
Enfants d'un sol libre, nous sommes
Adeptes de la Charité.

C'est elle dont le vol s'arrête
Où frémissent des malheureux ;
A les consoler, toujours prête,
Elle étend ses ailes sur eux.
Son appel à la bienfaisance,
Dans cette enceinte est écouté,
Et notre aumône à la souffrance
Secourra la Charité.

Guillaume Tell lancant sa flèche
Sans toucher le front de son fils,
D'un vil tyran à l'âme sèche
Relevait les cruels défs,
Que notre cœur, fier de ta gloire,
Digne archer de la Liberté
Garde, à côté de ta mémoire,
Une place à la Charité.

LE TIROIR AUX KYRIELLES

Notre collaborateur Mérine nous demande de rouvrir, un moment, le tiroir aux kyrielles, pour y glisser sa petite contribution. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas céder à ce désir, bien naturel, d'un ancien et fidèle ami.

Toutes les tentatives faites pour conserver nos vieilles traditions doivent être encouragées et le *Conteur Vaudois*, pour lequel « rien de ce qui est vaudois ne saurait être étranger » doit se faire une obligation d'enregistrer les manifestations de notre vie nationale présentes, et passées surtout : légendes, coutumes civiles, militaires, religieuses, chants et chansons, productions artistiques diverses.

C'est à ce titre que le *Conteur* a ouvert, il y a quelque temps, sa petite enquête sur les kyrielles enfantines et formules d'élimination.

Le bulletin mensuel de la *Société suisse des traditions populaires* en a publié un certain nombre. Voici quelques-unes de ces formules, tirées du susdit *Bulletin* et que le *Conteur* n'a pas encore citées, ou qui sont des variantes de celles qu'il a données.

Pou, pou, ragoton
Trai tzapon san bon
Po porta à madame la Balisa
Qui dira calin, cala
Belle fille va niter (sic) nita ? (c'est-à-dire
[va te cacher])

* * *
Combien faut-il de clous pour ferrer un cheval ?
Il en faut un (deux, trois, etc.)

* * *
Un loup passant par un désert
Ayant le trou du... ouvert
Fit trois gros...
Pour qui ? Pour toi !

* * *
A la patta, à la ratta frou !

* * *
Une belle pomme rouge
Portée de Rome à Carrouge
Dans un beau panier d'argent
Par Saint Pierre et par Saint Jean

* * *
Ugny, ugno
De pi de po
Le ka, le ba (ou la caravane)
La Saint Savanne
Caribatine
Je te casse l'échine
Trognon de chou
Je te casse le cou

* * *
Amsterdam
Pic et pic et ramm
Rastokat, onze !

* * *
In tin tau
Caperelle nau
Isabelle
Poupenelle
Pin, pin, pomme d'or
La plus belle en est dehors

Les formules suivantes nous ont été obligamment communiquées par quelques dames de Moudon, elles y ont joint quelques *rengaines* pour rondes enfantines que le *Conteur* publiera plus tard.

Uni, unelle
Ma tante Michelle
Des rav's, des choux,
Des figues nouvelles,
Des raisins doux
Pour qui ? Pour vous !

Brenique, brenoque
Du pain dans ma poche
Du beurre dessus
N'eu parlons plus,
Cocu !

J'ai fait faire un cabinet
Pour mon père et pour ma mère
Et pour moi

Sors du bois

Une pomme de laine
Qui file la laine
Du fin coton
Compère, commère. Benon
La patte à la ratte a flou
1-2-3 niou !

Une boule roule dans les cieux bleus
Une boule de riz de ramm mastramm
Carioum mastroum boucle de rome

Zig, zag, zug
Patraté les foutres 1-2-3 nouxe !

Kognons, rognons
La queue du cochon
1-2-3-4-5-6-7-8-9 bœuf !